

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

UN SEUL MOT
D'ORDRE



UN SYNDICAT MIXTE :

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est géré par un syndicat mixte composé de :

- > la Région Bretagne
- > le Département du Morbihan
- > les 33 communes du Parc
- > les 4 intercommunalités du Parc

UN COMITÉ SYNDICAL :

Les élus définissent les objectifs, arrêtent le programme d'actions.

- > 4 délégués de la Région Bretagne
- > 4 délégués du Département du Morbihan
- > 7 délégués des intercommunalités du Parc
- > 33 délégués des communes du Parc
- > 1 *collège consultatif des socio-professionnels*

UN BUREAU :

Le Comité syndical élit parmi ses membres un Bureau :

- > 2 délégués de la Région Bretagne
- > 2 délégués du Département du Morbihan
- > 2 délégués des intercommunalités du Parc
- > 6 délégués des communes du Parc représentant chaque secteur géographique

UNE ÉQUIPE TECHNIQUE :

Une équipe pluridisciplinaire d'une quinzaine d'agents est chargée de mettre en œuvre la Charte du Parc sur décisions du Bureau et du Comité syndical.

UN CONSEIL SCIENTIFIQUE :

compte **22 membres**

UN CONSEIL DES ASSOCIATIONS :

réunit **35 associations réparties en 4 collèges** : Patrimoine, Environnement, Éducation, Sports et loisirs de plein air et nautisme.

UN CONSEIL DES JEUNES :

composé d'une **trentaine** de lycéen.nes

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !



54 Parcs
naturels
régionaux
de France



8 Boulevard des Îles
CS 50213
56006 Vannes Cedex
02 97 62 03 03
contact@golfe-morbihan.bzh

www.parc-golfe-morbihan.bzh
www.facebook.com/PNRGolfeduMorbihan





Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur...

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

QU'EST CE QUE LE PARC DU GOLFE DU MORBIHAN ?

UN PROJET PARTAGÉ



517 km
de linéaire côtier



5 400 km
de linéaire bocager



56 îles ou îlots dont Ilur,
gérée par le Parc



1 surface de **74 600** ha



50^{ème} Parc créé
en **2014**



33 communes,
186 965 habitants



4 intercommunalités
*Golfe du Morbihan Vannes Agglomération,
Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud
Bretagne, Questembert Communauté*



1 Région : Bretagne
1 Département : Morbihan

À SAVOIR !

Un Parc naturel régional est un espace habité et vivant, reconnu au niveau national pour son intérêt patrimonial remarquable, mais à l'équilibre fragile. C'est un paysage d'exception avec un patrimoine naturel, humain, culturel qu'il faut préserver et valoriser.

UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

- Un dialogue permanent entre la nature et l'Homme, au rythme des marées
- Une mosaïque de paysages : bocage, bois, marais, rivages de l'océan ou du Golfe, villages, patrimoines, routes et chemins
- Une faune et une flore très riches
- Une identité culturelle et patrimoniale forte : patrimoine archéologique de renommée internationale, patrimoine maritime, arts et traditions populaires...

UNE AMBITION

- Une charte qui fixe les objectifs du Parc jusqu'en 2029
- Des actions qui apportent des réponses locales aux défis planétaires : changement climatique, sauvegarde de la biodiversité, économie responsable, capacité à vivre ensemble. Une expression propre à tous les Parcs naturels régionaux :

Une autre vie s'invente ici

QUELES SONT LES MISSIONS D'UN PARC ?

CONVAINCRE ET NON CONTRAINDRE !



CE QUE LE PARC NE FAIT PAS !

- > Il ne se substitue pas aux communes et communautés de communes.
- > En général, il ne subventionne pas directement les projets.
- > Il ne réglemente pas, ne verbalise pas.
- > Il ne gère pas la propreté du territoire.



LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX ONT 5 MISSIONS :



La **PROTECTION** et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager



L'**AMÉNAGEMENT** du territoire



L'**EXPÉRIMENTATION**, l'innovation



L'**ACCUEIL**, l'éducation et l'information



Le **DÉVELOPPEMENT** économique et social



Une 50^{aine} de Parcs naturels régionaux couvre près de 20% du territoire national et compte plus de 4 millions d'habitants

CONCRÈTEMENT, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

QUELQUES ACTIONS CONDUITES PAR LE PARC POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE SA CHARTE



PROTÉGER :

- Préserver les fonds marins avec l'installation de mouillages écologiques
- Recenser et faire connaître le patrimoine maritime bâti
- Encourager les habitants et les communes au zéro pesticide
- Inventorier et préserver la faune et la flore avec les Atlas de la Biodiversité Communale



ACCUEILLIR :

- Valoriser des activités touristiques et économiques écoresponsables avec la marque « Valeurs Parc naturel régional »
- Sensibiliser les usagers de la mer avec Hippowatt, le bateau à propulsion électrique du Parc
- Gérer et faire visiter l'île d'Ilur, emblème local du développement durable
- Animer des sorties ornithologiques



DÉVELOPPER :

- Diffuser un guide d'intégration paysagère des bâtiments conchylicoles
- Encourager l'agroécologie, les prairies fleuries et la fertilité des sols
- Soutenir et accompagner les énergies renouvelables
- Coopérer avec les autres Parcs naturels régionaux



AMÉNAGER :

- Mettre en place une charte signalétique pour le territoire
- Préserver les terres agricoles et les espaces naturels en luttant contre l'étalement urbain
- Favoriser les économies d'énergie et s'adapter au changement climatique
- Penser le renouveau des arbres des rives du Golfe



EXPÉRIMENTER :

- Recenser et promouvoir les circuits courts et les initiatives de transition agricole et alimentaire
- Lutter contre la pollution lumineuse
- Coordonner des Aires marines éducatives, zones littorales gérées par des écoliers
- Former et accompagner les habitants à pratiquer des écogestes

Toutes les actions du Parc sont conduites avec de nombreux partenaires, dans une démarche de co-construction et de coopération.

COMMENT S'INVESTIR AUPRÈS DU PARC ?



HABITANT.E

- Participer aux enquêtes et ateliers (alimentation, plan de paysage...)
- Devenir bénévole sur un chantier nature : arrachage du baccharis, etc.
- Être volontaire pour intégrer un projet : sensibilisation à la pêche à pied de loisir, etc.



ÉLUE

- Devenir délégué.e du Parc
 - Intégrer le comité de pilotage d'un projet ou une commission thématique
 - Relayer et organiser les actions du Parc au sein de sa collectivité



INTERNAUTE

- Consulter les dernières actualités sur le site du Parc
- Partager les infos Facebook et le compte Instagram du Parc



COMMENT SOMMES-NOUS ORGANISÉS ?

LE PARC EST STRUCTURÉ EN QUATRE PÔLES

BIODIVERSITÉ ET AMÉNAGEMENT

Biodiversité
et urbanisme

Patrimoine naturel

Natura 2000
(réseau rassemblant
des sites naturels
européens de grande
valeur patrimoniale)

Atlas de la
Biodiversité
Communale

Trame Verte
et Bleue
(continuités écolo-
giques terrestres et
aquatiques)

MER ET LITTORAL

Climat,
risques côtiers

Gestion de la
mer et du littoral
(coordination des
usages de loisirs et
professionnels)

Médiation
de la mer et
éconavigation

Gestion et accueil
de l'île Ilur

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Déploiement
de la marque
«Valeurs Parc
naturel régional»

Tourisme durable

Valorisation
économique

Transition agricole
et alimentaire

Agroécologie

Espaces et milieux
estuariens

CULTURE PATRIMOINES ÉDUCATION

Patrimoines
culturels

Paysages

École du Parc

Éducation à
l'environnement et
au développement
durable

Communication

